

Bourse relève en ébénisterie d'art 2019

Caisse de la Culture



Bourse 2018 - Série limitée par Laetitia Petitjean

Objectifs de la Bourse

La Bourse Relève en ébénisterie d'art | Caisse de la Culture met en valeur le leadership et l'implication professionnelle des jeunes créateurs de l'École d'ébénisterie d'art de Montréal. Elle permet de soutenir la relève en ébénisterie dans ses démarches de mise en marché de nouveaux produits.

Nature de la Bourse

Offerte à l'étudiant.e, diplômé.e ou au collectif de jeunes créateurs proposant le projet le plus prometteur de mise en marché d'un objet en bois de série limitée. Afin de mettre de l'avant la qualité et le sérieux de sa démarche, le participant doit présenter, à la fois, un prototype d'objet en bois, ainsi qu'un projet de mise en marché pour cet objet (ex. : salon, boutique, site de vente, etc.).

- Bourse de 750\$
- Séance photo d'objets et/ou meubles (d'une valeur de 250\$)

Critères d'admissibilité

- Être étudiant.e inscrit.e à l'ÉÉAM pour l'année courante ou diplômé.e des trois années précédentes.*
- Présenter un objet en bois de série limitée conçu et fabriqué récemment, soit en 2018 ou 2019.
- Présenter un dossier d'inscription complet et respecter les délais de remise.

* Par exemple, pour la Bourse 2019, seront admissibles : les étudiants inscrits à l'ÉÉAM en 2019, ainsi que les diplômés des promotions 2018, 2017 et 2016.

Contenu du dossier

- Exemplaire de l'objet en bois de série limitée
- Présentation de l'objet et du projet de mise en marché
- Formulaire de mise en candidature
- Démarche artistique
- Curriculum vitae

Inscription

Vous devez soumettre un dossier électronique, **au plus tard le 17 mai 2019 avant 17 heures**, à l'adresse courriel suivante : info@ebenisterie-art.ca. Vous devez également contacter Marie-Amélie St-Pierre, **au plus tard le 17 mai 2019 avant 17 heures**, au 514-797-3408, pour prendre rendez-vous pour le dépôt d'un dossier papier et de vos objets de série limitée pour la tenue du jury d'évaluation. Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite ne sont pas admissibles.

Évaluation

Un jury, composé de trois personnes liées à l'ÉÉAM, au domaine des métiers d'arts, des arts ou du design évaluera les dossiers reçus sur la base des critères suivants : la qualité de la conception, la qualité de la fabrication, l'adaptation du design au mode de production en série limitée et le réalisme des prix, le choix de l'activité de mise en marché en fonction de l'objet, le niveau de préparation de l'activité de mise en marché et la qualité générale du dossier.

caisse de
la culture



EEAM
école d'ébénisterie d'art de montréal